

Ghislain Tranié

Annexes et bibliographie

Mémoire de maîtrise en histoire moderne. Source : Cour de France.fr

Tranié, Ghislain, Louise de Lorraine (1553-1601). L'esprit et la lettre d'une reine de France. Mémoire de maîtrise d'histoire moderne, sous la direction de Denis Crouzet, I.R.C.O.M./Centre Roland Mousnier, Université de Paris-Sorbonne, 1999-2000. Publié sur Cour de France.fr le 1er septembre 2010 (<http://cour-de-france.fr/article1582.html>).

[Table des matières](#)

Annexe 1 : Maison de la Reine (extraits)

1. Dames

Effectif : 12 en 1575/76 ; 11 en 1577/81 ; 16 en 1582/84 ; 17 en 1585/86 ; 16 en 1587/90

Françoise d'Orléans, princesse douairière de Condé

Catherine de Lorraine, dame de Montpensier (1583)

Renée d'Anjou, princesse dauphine, duchesse de Châtellerauld (1580)

Philippes de Montespedon, princesse de la Roche sur Yon (- 1577)

Mme de Vendômois (1577)

Antoinette de Bourbon, douairière de Guise (- 1583)

Marie de Bourbon, dame de Longueville

Anne d'Este, dame de Nemours

Catherine de Clèves, dame de Guise

Henriette de Clèves, duchesse de Nevers

Catherine de Lorraine, comtesse de Vaudémont (1577)

Madeleine de Savoie, connétable de France (- 1586)

Diane de France, dame d'Angoulême (1583)

Marie de Luxembourg, duchesse de Mercoeur (1577)

Jeanne de Coesmes, princesse de Conti (1582)

Marie de Lorraine, dame d'Aumale (1582)

Marguerite de Lorraine, duchesse de Joyeuse (1582)

Diane de Lorraine, dame de Luxembourg (1582-1587)

Marie de Beaucaire, dame de Martigues (1582)

Henriette de Savoie, dame de Mayenne (1582)

Catherine de Clermont, dame de Retz (1585)

Eléonore de Rohan, princesse de Guémené (1587)

2. Dames d'honneur

Effectif : 1 en 1575/83 ; 2 en 1583/85 ; 1 en 1585/90

Jeanne de Vivonne, dame de Dampierre (- 1583)

Louise d'Halluyn, dame de Cipierre (1583-1585)

Fulvie Pic de La Mirandole, dame de Randan (1583)

3. Dame d'atour

Effectif : 1

Louise de La Béraudière, dame de Combault

4. Autres Dames

Effectif : 23 en 1575/78 ; 38 en 1579 ; 43 en 1580 ; 45 en 1581 ; 49 en 1582/83 ; 51 en 1584 ; 57 en 1585/87 ; 58 en 1588 ; 60 en 1589/90

Charlotte Picart d'Esquetot, dame de Brissac (- 1577)

Anne Chabot, dame de Pienne

Anne de Thou, dame de Cheverny (- 1585)

Hélène Bonne, dame d'Entraigues (1578)

Françoise de La Baume, maréchale de Tavannes

Catherine de Clermont, comtesse de Retz (- 1585)

Marguerite de Saluces, maréchale de Bellegarde

Françoise de Rye, comtesse de Charny

Alphonsine Strozzy, comtesse de Fiesque (- 1588)

Diane de Cossé, comtesse de Mansfeld (- 1577)

Catherine de Silly, dame de Brion

Louise d'Halluyn, dame de Cipierre (- 1583)

Françoise de La Marck, dame de Villequier

Françoise Robertet, dame de La Bourdaisière

Gabrielle de Rochechouart, dame de Lansac

Anne de Daillon, dame de Ruffec

Jeanne Chastaignier, dame de Schomberg

Hélène d'Illiers, dame d'O

Catherine de Marcilly, dame de Ragny

Diane de Vivonne, dame de Larchant

Antoinette du Châtelet, dame de La Bastide

Charlotte de Beaune, marquise de Noirmoutiers (1585)

Marie d'Arconna

Mlle de La Chesnelière

Marguerite de Conan, dame d'Acerac (1579)

Jeanne de Cossé Brissac, dame de St Luc (1577)

Françoise Babou, dame d'Estrées (1577)

Helena Comnena, castellane de Milan (1578)

Françoise de La Baume, dame de Carnevenoy (1578)

Fulvia Pica de La Mirande, dame de Randan (1578-1583)

Charlotte de La Marck, dame de Bouillon (1579-1584)

Jacqueline de La Chapelle, dame de la Malicorne (1579)

Françoise de Rochechouart, dame de Richelieu, gouvernante de Madame de Vaudemont (1579)

N., dame de Torcy (1579-1588)

Jeanne de Coesmes, comtesse de Montasier (- 1581)

Anne de Daillon, dame d'Estissac (1579)

Gilberte de Marconnay, dame de Montmorin (1579)

Renée d'Averton, dame de Serillac (1579)

Catherine Tournabon, dame d'Elbenne "la jeune" (1579)

N. d'Elbenne, dame de Vers (1579)

N., dame de Betencourt (1579)

Isabeau de Sorbiers, dame de Saint Germain (1579)

Madeleine de Bouillé, vicomtesse de Rochechouart (1580)

Silvie de La Rochefoucault, dame de Champdenier (1580)

Françoise de Laval, dame de Lenoncourt (1580-1587)

Jacqueline d'Aumont, dame d'Allegre (1580)

Susanne de La Porte, dame de Richelieu (1580)

Antoinette de La Tour, vicomtesse douairiere de Chasteauvillain (1580)

N., dame de Spoix (1581)
Antoinette de La Marche, dame de Dampville (1582)
N., dame des Bordes (1582)
Heliette de Vivonne, dame de Fontaines Chalandray (1582)
Anne de Rostaing, dame de Sourdis
Jeanne de Lenoncourt, dame de Boisdauphin (1582)
Marie Gentian, dame Miron (1582)
Catherine de La Marche, dame de Champvallou (1584)
Antoinette de Pons, dame de La Rocheguyon (1584)
Catherine de Val, dame du Rothelin (1584)
Claude de Laubespine, dame de Chemerault (1584)
Anne de Batarnay, dame de La Valette (1585)
Catherine de Nogaret, dame du Bouchage (1585-1586)
Anne Hurault, dame de Nesle (1585)
Charlotte de Beaucaire, dame de Viverots (1585)
N., dame d'Amblérieu
Marie d'Allegre, dame de La Fayette (1585)
Françoise du Plessis, dame du Cambout (1585)
Marguerite de Dinteville (1585)
Gabrielle de Crevant, dame de Montigny (1585)
Claude de Pierres, dame de Marigny (1587)
Chrestienne d'Aguerres, comtesse de Saulx (1587)
N., dame de Rochebrune (1587)
Isabelle de La Rochefoucault, dame de Randan "la jeune" (1588)
Marguerite Claude de Gondi, marquise de Maignelers (1588)
Jacquette de Montberon, dame de Bourdeilles (1589)
N., dame de La Varennes (1589)

5. Gouvernantes des filles

Effectif : 2 (1 en réalité)

Helene de Montamart, dame de Callac (- 1579)
Françoise du Vaulgray, dame du Bellay "que la Reyne a amenée"
Françoise de La Ferté, dame de St Martin (1579)

6. Filles Damoiselles

Effectif : 14 en 75-76 ; 13 en 77-78 ; 16 en 79-80 ; 17 en 81 ; 18 en 82 ; 16 en 83-84 ; 18 en 85-88 ; 17 en 89 ; 16 en 90

Jeanne de Cossé damoiselle de Brissac (- 1577)
Françoise de Daillon, damoiselle de Lude (- 1579)
Urbaine de Laval, damoiselle de Boisdauphin (- 1582)
Madeleine de Brouilly, damoiselle de Mesuilliers (- 1580)
Fulvia de La Rochefoucault, damoiselle de Randan
Marguerite de Marcilly, damoiselle de Cypierre (- 1585)
Lyette de Vivonne, damoiselle de La Chastaigneraye (- 1582)
Jeanne de Maure (- 1578)
Jeanne de Jounain, damoiselle de Malesherbes (- 1578)
Antoinette de Pons
Marguerite de Rostaing "l'aisnée" (- 1582)
Charlotte de Rostaing (- 1584) - décédée de la peste le 19 octobre 1584 à Chenonceau -
Claude de St Blaize, damoiselle de Changy
Rachelle de Riviere, damoiselle de Vaux (1577)
Isabeau de La Rochefoucault, damoiselle de Vernieil (1578-1588)
Diane de Marconnay, damoiselle de Frose (1578)
Antoinette de Daillon, damoiselle de Lude (1579)
Catherine de Luxe, damoiselle de Sansac (1579)

Loyse d'Estanayé alias de Stavay (1578-1586)
Claude de Saulx, damoiselle de Tavannes (1579)
Claude de Brie, damoiselle de Serrant (1580-1588)
Isabeau de Balluyn, damoiselle de Pienne (1580)
Marguerite Claude de Gondi, damoiselle de Dampierre (1581)
Marguerite de Lorme, damoiselle de Gentian (1581)
Perronne d'Allegre, damoiselle de Viverots (1582)
Magdelaine de Montmorin (1582-1584) - décédée à Chenonceau de la peste le 19 octobre 1584 -
Marie de Chahanay, damoiselle de Cheronne (1582)
Marie Goury, damoiselle Le Roy (1582)
Jacqueline de Maricourt, damoiselle de Monchy (1583)
Susanne de Grammont (1583)
Claude de Combault (1585)
Isabelle du Bec, damoiselle de Villebon (1585)
Jacqueline de La Turlandry, damoiselle de Chasteauroux (1586)
Marguerite de La Rochefoucault, damoiselle de Chaumont (1586)
Isabelle de Lenoncourt (1586)
Diane de St Nectaire (1587)
Anne du Bois, damoiselle des Arpentis (1588)
Marguerite d'Elbenne (1589)

7. Femmes de Chambre

Effectif : 10 en 75/78 ; 12 en 79/81 ; 13 en 82/85 ; 12 en 86 ; 13 en 87 ; 14 en 88/89 ; 13 en 90
dont :

Monjon Dayan que la reyne a amenée
Perette Mongeot que le reyne a amenée

8. Chevalier d'Honneur

Effectif : 1

Scipion, comte de Fiesque, chevalier des Ordres du Roy

9. Escuyers d'Escurie

Effectif : 4 en 75/76 ; 5 en 77/90

Dont :

Jacques de Montmorin, sieur du Chastelart
François Raguier, sieur de Migennes

10. Gens de Conseil

Effectif : 7 en 75/77 ; 8 en 78/81 ; 7 en 82/83- ; 8 en 84/88 ; 12 en 89/90

Philippe Hurault, sieur de Cheverny, chef du Conseil (- 1582)
Benoist Million, sieur de Wideville, surintendant des finances (1582)
Pierre Sarred, general des Finances (- 1580)
Pierre Forget, general des Finances (1580)
Thomas Aubry, maistre des requestes
Claude Mangot, avocat et conseiller du roy (- 1585)
Antoine Matharel
André Guymart, procureur general de la royne
Antoine le Gourmier, sieur de la Brosse, solliciteur general des affaires (- 1581)
Michel de Nantonville, Maistre des requestes (1578)
Mathieu Chartier, solliciteur general des affaires (1581 - 1583)
Gatien Cuvilliers, maistre des requestes (1582)
Michel de Clermont, solliciteur general des affaires (1583 - 1584)
Gabriel Lagaron, maistre des requestes (1584)
Jacques Clément, solliciteur general des affaires (1584 - 1585)
Estienne Pasquier, avocat general de la chambre (1585)

Jehan Raimbault, solliciteur general des affaires (1585 - 1587)

Françoid de Beaucaire, maistre des requestes (1587)

Simon Vallée, solliciteur general des affaires (1587)

M. le Clerc du Vinier (1589)

11. Capitaine des Gardes

Effectif : 1

Robert de Combault

12. Grand Aumosnier

Effectif : 1

Pierre de La Baume, évêque de St Flour

13. Aumosniers ordinaires

Effectif : 10 en 76 ; 13 en 77/78 ; 15 en 79/81 ; 22 en 82/83 ; 24 en 84/85 ; 26 en 86/88 ; 30 en 89/90

Anne de Lachenal, abbé de Belaignes

Raoul Hurault, abbé de St Nicolas d'Angers

Gabriel de Diesbach, abbé de Vaucluse

Michel Strozzy, abbé de Chantemesle

Pierre Fortia, abbé de St Acteux-les-Amiens

François Pin, prieur de Conflans

Louis Cartier, abbé de Gatînes (- 1580 ; 1582)

Antoine Couppé, abbé de St Sauve, évêque de Cisteron (1582)

Adam de La Barre, grand archidiacre d'Angers

Jean de Courtonnet 'la Boissière', abbé de St Sauveur aux Bois

François de Pilla, abbé de Villennes (1577)

Guy d'Anglars, abbé de Menac (1577)

Jean de Pilles, abbé d'Orbays [1] (1577)

M. Dibert (1577-1586)

Antoine Pichot, docteur en théologie, prédicateur en 1579, évêque de Saluces en 1589

Guillaume de Baigneaux, prieur de St Vincent de Chartres (1579)

Raymond Forget (1580)

Georges Barbe, prieur de St Eustache du Bec (1580)

Antoine Viscontin, abbé de St Martin de Laon (1581)

François Pinet, abbé de Fontmorigny (1581)

Estienne du Camp, abbé de Tenailles (1581)

Marin le Vacher, prieur de Nouzilles (1582)

Loys Cartier, abbé de Gastines (1582)

Jehan Meneust, prieur de la Charité (1582 - 1583)

Nicolas le Clerc (1583)

Charles d'Elbenne, abbé d'Auvilliers (1584)

Antoine Chauveau, docteur en théologie (1584)

Anselme de Berengreuille, confesseur (1585 - 1586)

François de Vaux, docteur en théologie, chantre et chanoine de Meun (1585)

Jean Baptiste de Montmorin, abbé de Breuilles (1586)

Nicolas Royer, docteur en théologie, jacobin prédicateur (1586 - 1588)

Estienne Sinson, confesseur (1587)

Charles de Saint Nectaire, abbé de St Léonard (1588)

Loys Donjac, prieur de Laillière (1589)

Nicolas Woliot, docteur en théologie (1589)

Pierre Cibot, docteur en théologie, chanoine de Limoges (1589)

Christophe Simonnet de Choiseau, prieur de Masserac (1589)

14. Secretaires des finances

Effectif : 2

François Ligier, sieur de Lauconnière, premier secrétaire

Claude de Laubespine (- 1580)

François de Laubespine (1580 - 1586)

Claude Pinart (1586)

15. Autres Secrétaires

Effectif : 3 en 75/76 ; 4 en 77/78 ; 5 en 79/80 ; 9 en 81 ; 16 en 82/84 ; 18 en 85/87 ; 20 en 88 ; 23 en 89/90

Dont :

Mathurin du Hamel (1585)

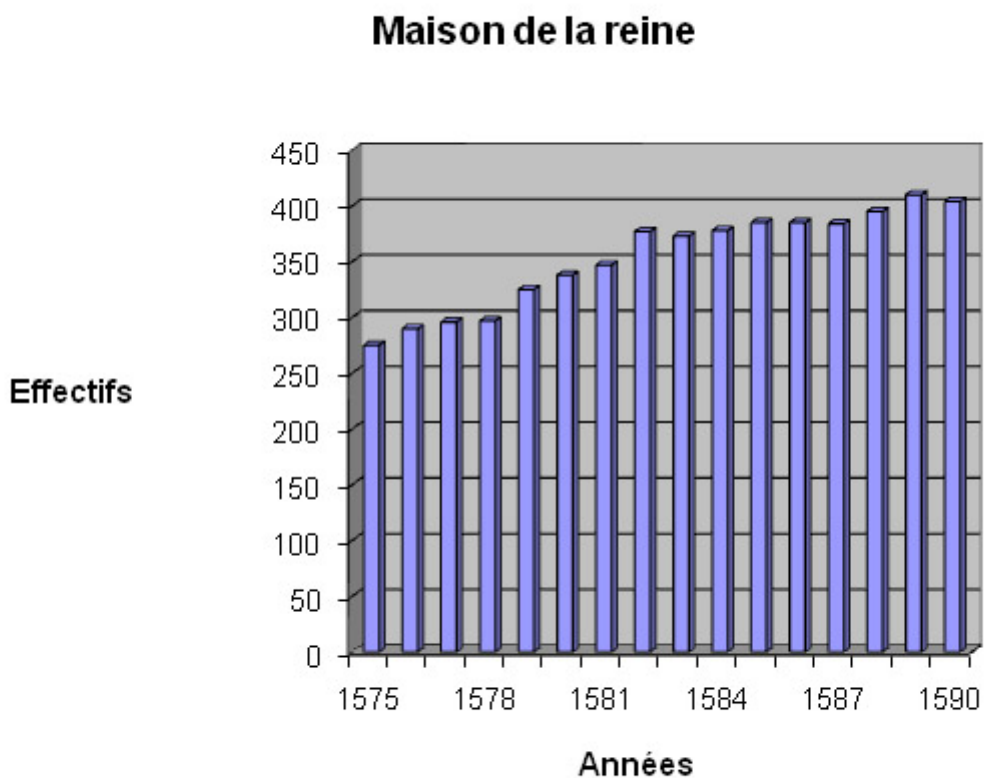
16. Clercs d'Offices

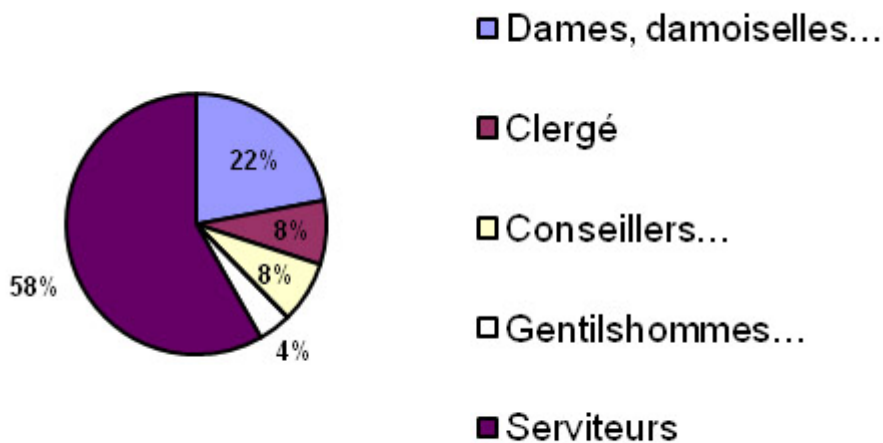
Effectif : 2

Dont :

René Adam (1578 - 1581 ; 1582)

Illustrations 1 et 2 : Effectifs de la maison de la reine





Annexe 2 : Bibliothèque de Louise de Lorraine

Demosthenia Opera (2 livres en grec)
 Apiani Alexandrini Opera
 Cyropédie de Xénophon
 Cicéron (8 tomes)
 Epistres familiares
 Virgile
 Cornelius Tacitus
 Horace
 Histoire de Tite Live (3 volumes)
 Histoire de Josèphe
 Vies de Plutarque
 Œuvres meslées de Plutarque
 De la seconda parte degli Hecatomi de Cinthio
 Arcadia di messer Jacopo Sannazaro
 Cena di messer Jacomo Ariosto
 Prosa di messer Petro Bembo
 Histoire de France (2 volumes)
 Histoire de France de Du Haillan (2 volumes)
 Congratulation faite au Roy
 Alliances de Lorraine
 Cosmographie Universelle
 Second tome des Vies des hommes illustres
 Femmes illustres
 Chirurgie de Paré
 Les singuliers et nouveaux pourtraicts pour toutes sortes d'ouvrages de lingerie de Vinciolo
 Bible
 Bréviaire
 Bréviaire « romain non de nouvelle impression selon le concile de Trente »
 Psaultier
 Histoire ecclésiastique de Nicéphore
 Vie des Saintz (3 tomes)
 Vie de St Hierôme
 St Augustin, Cantiques et Psaumes
 id., Confessions
 id., Confessions

Hystoire de Sainte Geneviefve
Hystoire de Sainte Geneviefve
Œuvres du bon et ancien père en Dieu l'abbé de Cluny
Lettres nouvelles de Bacon
Œuvres de Suso
Rosario de la Sacratissima Maria Virgine
Officium Beatae Mariae
Recueil de la vye de la Vierge Marie
Sermons des Dimanches de l'année
Sermons sur l'excellence de Nostre seigneur
Sermon sur l'advenement du Saint Esprit
Sermons du R.P. en Dieu messire Philippes du Bec
Sermons de Monsieur Viget
Sermons de Corneille Musso (4 livres)
Epistres de Jean Valla
Douze tomes du R.P. Loys de Grenade
Traité de l'Oraison Chrestienne
Grande Guide des Pecheurs
Mémorial de la vye Chrestienne
Oratoire des Religieux
Vanité du Monde
Leçons Catholiques
Leçons catholiques
Formulayre d'oraisons
Claire et certaine probation
Supplément de dévotion
Manière de bien aymer Dieu
Souverain remède d'aymer Dieu
Instruction pour aimer Dieu
Vray chemin pour acquerir la grâce de Dieu
Estroit chemin du Salut
Discours chrestien
Discours de la pénitence
Traité de la Crainte de Dieu
Six livres de l'advenement de Nostre Seigneur
Troys livres de la Vye
Méditations de la Magdelaine
Méditations de Dieu
Discours des Voyages...
Discours du voyage de Hyerusalem
Vérité Chrestienne
Victoire de la Vérité
Barlaam et Iosapha, roy de Judée
De la contemplation de Jota
Contemplation de Idiota
« ung grand livre (...) à fleurs de liz »
« livre de Nuvoclois »
« descripts de très digne mémoire »

Annexe 3 : Barlam et Josaphat

L'originalité de ce livre présent à Chenonceau en 1603 - aujourd'hui conservé dans les collections manuscrites de la Bibliothèque Nationale - est telle que cette annexe, quasi paraphrase et sommaire de récit de l'édition critique de Monique Bonnier Pitts [2], relève plus d'une perspective bibliophile qu'historique.

Le manuscrit fr. 1049 se présente avec une reliure en maroquin rouge aux armes de France avec des incrustations dorées. Au dos se trouve un titre en provençal traduit par *Le Livre des Vertus et des Vices*. Il contient 219 feuillets de parchemin écrits en gothique en deux colonnes de 29 lignes la plupart du temps, et 6 feuillets de garde. Sur le premier feuillet, près du tampon rouge à écusson couronné des trois fleurs de lys, se lit l'inscription "BIBLIOTHECAE REGIAE" : son attribution à la librairie de la reine est donc justifiée.

Les ff. 1-14 contiennent une *Passion de Notre Seigneur Jésus Christ selon saint Matthieu* en latin. Les ff. 14v-16 sont une *Planh* sur la mort de Robert de Sicile en vers provençaux. Au folio 17v se trouve un poème latin de 11 vers, suivi d'un passage commençant par ces mots : "L'an 1590..". De même le folio 18 comporte une inscription : "Ayso es l'albre d'erguelh de que nayson li VII peccatz mortals". Au milieu d'une table ff. 19-21, une inscription sur la mort d'Henri III et sur Eglon roi de Moab, datée de 1589, est ajoutée folio 20 (« Henri 3 Roy de France fut meurtri par ung religieux ainsi que Eglon Roy de Moab. Judicium 3e chapitre l'an 1589 & le 2 Aoust). Les ff. 21-179 sont une copie en provençal du *Livre des Vices et des Vertus*, aussi nommé *La Somme le Roi* de Frère Laurent, écrit en 1279. Enfin vient le texte de *Barlam...* aux ff. 180-219v.

Malgré ce contenu multiforme, il est probable que le manuscrit fut copié vers 1343, année du décès du roi Robert de Sicile. Le folio 179 porte une inscription renvoyant à un de ses propriétaires, "magistri Richardi Lamberti notarii de Aquis", dont la présence à Aix est attestée en 1345-1346.

Folio 16 : inscription faite en 1592 :

« L'an mil cinq cens nonante deux moyennant la faveur cet ayde de nostre Seigneur j'ay celebre ma premiere messe le sisiesme septembre ane indiqué. »

Folio 17, textes de 1590

« Reginae.

Sunt tantis indicine (sic) malis

Mitescere discas

Vivito inviticus (sic).

Castus luxus & modestus

Invideas nulli :

Gaude successibus equis

Sobrius esto : bonis

Cunctis te ostende benignum

Sic septem superare duces

Virtutibus Almis & c[a]eleste

Solum poteris conscendere victor.

TELOS »

« A la Reine.

Si grand que soient les malheurs

Apprenez à les adoucir.

Malgré vous, vous vivrez

Et la chaste, l'humble splendeur,

Vous ne l'enviez à personne.

Réjouissez-vous de voir ces chevaux qui se suivent,

Demeurez modeste :

Montrez vous bienveillante envers toutes ces bonnes âmes.

Ainsi vous dominerez les sept conducteurs de chars :

Armée de belles vertus, et du Ciel,

Alors seulement victorieuse, vous pourrez vous élever. »

« L'an 1590. Apres avoir esté le **** * par les gens conduictz par Monsieur de La Vallete & vint qz le 14 de may liroy deuz heures apres midy (comme chose miraculeuse) quitassent le **** * le chevalier de **** qui avet en garde la ville que **** que le baron de La N*** avet **** par renfors untandant que le lieutenant (?) Bargons avoit (?) esté **** pris par Monsieur le conte de *** mal à **** avantage. »

Comment ce manuscrit en langue d'oc et enluminé a-t-il pu arriver jusqu'à la reine de France ? Un

manuscrit italien de la légende de Barlam et Josaphat se trouve à la bibliothèque Sainte-Geneviève et appartient à Jacopo Corbinelli, employé par la reine régnante en 1580. Celui-ci lui conseilla probablement cette lecture, ou lui offrit ce manuscrit alors (faussement) attribué à saint Jean Damascène, mais dont la plus ancienne mention se trouve dans un texte ismaélien du VIIIe ou du IXe siècle. La copie grecque fut à l'origine de versions romanes. Le personnage de Josaphat s'y fond ainsi avec son homonyme, roi de Judée, alors que l'action se déroule en Inde.

Cette légende célèbre au Moyen-Age, reprise par Jacques de Voragine dans sa *Légende dorée* est une 'vita' originale en raison de ses filiations (Bouddhisme, Christianismes orientaux, Manichéisme & Catharisme) et des thèmes (le renoncement ascétique, la mort, l'apparence trompeuse, le pardon divin, la prison, la piété filiale, etc.).

En Inde, le roi Avenis, riche, puissant et idolâtre, réprime le Christianisme. Un fils attendu depuis de nombreuses années lui vient enfin : il le nomme Jozaphas. Mais un astrologue lui prédit qu'il sera tout puissant, mais dans un autre monde car il deviendra chrétien. Le roi, attristé, lui fait bâtir un luxueux palais où il grandit enfermé mais entouré de serviteurs. Toutefois, adolescent, il peut sortir. Malgré les précautions paternelles, il rencontre un aveugle, un lépreux et un vieillard édenté (comme l'astrologue l'avait prédit). Le trouble s'empare de lui, et il médite sur l'inévitable mort. Un ermite, Barlam, que Dieu a averti de l'état du jeune prince, vient en secret lui enseigner la Bible et le baptise. Il prie le prince impatient d'attendre le moment propice pour le rejoindre au désert. Avenis, très éprouvé, s'efforce d'arracher son fils de cette religion qu'il déteste. Il a beau lui rappeler le devoir filial, lui faire entendre des sages, et tenter de le séduire avec une belle princesse possédée du Démon, Jozaphas triomphe. Sur son lit de mort, le roi se convertit, et le royaume tout entier fait de même. Puis Jozaphas quitte ses sujets pour rejoindre Barlam. Il meurt en odeur de sainteté après une vie d'ascète.

La ressemblance avec la vie du Bouddha est, à bien des égards, étonnante. En effet, le prince Siddhârta, issu du clan des Shaka aux confins de l'Inde et du Népal, fut l'objet de plusieurs prédictions. Avant sa naissance, les devins annoncèrent à sa mère qu'il serait soit empereur universel, soit bouddha. Lorsqu'il eut douze ans, un conseil de brahmanes révéla à son père qu'il se consacrerait à la religion s'il lui arrivait de contempler les spectacles de la maladie, de la vieillesse et de la mort, et s'il rencontrait ensuite un ermite. Préférant le voir empereur universel, le roi le fit garder au palais et le maria. Mais il voulut sortir... la prédiction se réalisa alors, et il voulut suivre le sage ermite, pratiquant aussi une stricte ascèse. Puis, abandonnant cette première voie, il accepta de manger du riz, reprit la route qui le mena à l'arbre sous lequel il devait obtenir l'Eveil. Mâra, le dieu du mal, tenta vainement de l'en détourner en lui envoyant d'abord ses trois filles pour le séduire, et ensuite une armée de démons menaçants. Après une nuit de lutte, il eut l'Illumination, mais décida de retarder son entrée au Nirvâna pour prêcher la Loi. Le discours narratif est renforcé par des paraboles racontées par Barlam (sauf une).

1. Les paraboles bibliques

*Le Semeur (*Matthieu 23.3, Marc, 4.3, Luc 8.5*) - il faut que le grain tombe sur la bonne terre pour porter fruit ; Barlam est le semeur, et il doit s'assurer que Jozaphas est la bonne terre où va fructifier son enseignement cf. le *Sutta-Nipâta*, où le brahmane Kasibhâradvâga reproche à Bhagavat (Bouddha) de ne pas le voir labourer. Quel est son grain ? Quelle est sa charrue ? Bhagavat répond que la foi est la semence, la pénitence est la pluie, la compréhension la charrue, etc. Pour les manichéens et les cathares, le Semeur est Satan.

*L'enfant prodigue (*Luc, 15.11-24*). Barlam veut illustrer la miséricorde divine accordée aux pécheurs repentis.

*Le bon pasteur (*Luc, 15.4-7*) Exemple du pardon divin et des renversements de situations si fréquents dans la légende.

*Le Chameau et l'Aiguille (*Luc 18.22-25*). La richesse est inutile, il faut renoncer à ce monde et à ses biens matériels, il faut suivre le Christ. Importance des aumônes et du renoncement pour le salut de l'âme.

2. Les apologues (origines orientales ou inconnues)

*la sonnerie de la Mort. Les sources de ces apologues seraient dans la légende du frère du roi Açoka et dans le *Kathâ-Sarit-Sâgara*. Procédé faisant croire à la mise à mort pour enseigner la religion.

*Les quatre coffrets. On trouve un écho des coffrets dans la *Lettre du Prêtre Jean*, mais aussi dans la légende de Yaças.

*L'archer et le rossignol

*L'homme et la licorne. Les exemples les plus anciens de cet apologue se trouvent dans le *Tripitaka chinois* ou *Livre des Cinq Cents Contes et Apologues* (entre le Ve et le VIIIe siècle av. J.C.). Id. dans *Le Livre de Kalila et Dimna* (VIIe ap.), adaptation arabe d'un recueil pehlevi dont l'origine est le *Pantchatantra*. Un passage du *Lalita Vistâra* contient quelques éléments de l'apologue. Cf. aussi le mythe teutonique d'Yggdrasil, concernant l'arbre mythique du frêne qui relie ciel, terre et enfer, et que l'on associe parfois à l'arbre de la croix.

*Les trois amis. L'idée du mérite se retrouve dans nombre de proverbes indiens, mais cela est tout autant une idée chrétienne.

*Le roi d'une année. L'idée d'un trésor que l'on doit se constituer pour l'au-delà est exprimée dans *Matthieu* 6.19-20, et dans *Luc* 12.23 ; l'idée que l'homme doit s'assurer une île où il s'abritera se trouve dans le *Dhammapada* ou anthologie de paroles attribuées à Bouddha

*Le roi et les pauvres époux

*Le riche jeune homme et la pauvre chrétienne

*La chèvre sauvage

*Le prince qui n'avait jamais vu de femmes. L'original de cet apologue est dans le *Mahâbhârata* et dans le *Râmâyana*.

Annexe 4 : Correspondance de Louise de Lorraine et d'Anne d'Este

1. [1576, début août]

Ma tante. J'ay si peu de loisir que ne vous fais que ce mot pour vous mercyer de la souvenansse qu'avés de moy. Ce que demandés é depeché. Je suis bien aise que le mari[a]ge de Monsieur du Maine é fait. Quant au bruit que l'ont fait que je suis grosse, je suis fort marie qu'il n'et vray ; se serat quant il plairat à Dieu, que je prie vous donne, ma tante, longie viee, me recommandant à la bonne grase de Monsieur de Nemour.

Vostre bien bonne niepce,

LOYSE.

2. [1580, septembre. - Bourbon-Lancy]

Ma tante. L'honneur que le roy me fait aittre mary de mon aspesansse me consolle et m'afflige, d'aittre elloinié de la presansse d'un sy baux, bonn mary, estant la plus heureusse fame du monde, m'eant tant montré d'amittié que ne fais que prier Dieu me le conserver, ne voullant vivre que pour luy, vous le croiés bien. Je vous supplie le faire souvenir toujours de moy qui ne suis que de corp elloiniée de luy, car l'esprit i est sana çaisse. Je vous remercie de la memoire qu'avés de mon frere. Vous m'obligeré journellement plus à vous, ma tante, me mander souvant de la santé du roy et de la roine qui me font tant d'onneur que ne sarois jamais luy randre tant de servise tres humble qu'il m'ont donné d'ocquation et aucy de voullonté. Or je lairés ce propos, ma tante, pour me condouloir avec vous de la mort de feu Monsieur de Savoie pour les regret que vous an receverés dant l'année, ann etant infinimant marie ; nous somme fort denuée de plaisir et de nouvelles ; me ferat finir cet, an prian Dieu, ma tante, vous conserver an santé.
Monogramme.

3. [1580, septembre. - Bourbon-Lancy]

Ma tante. Je resoiss un grant plaisir savoir de vos nouvelles ; quant au nostre, il ne sont pas grant. Je suis an ung fort facheux lieux, j'ay commanssé ce mattin prandre de l'au ; cy j'ans resoiss le profi que ceus du peïs dise que fait, je m'an retourneré bien sainee ; et encore plus à vous, ma tante, je vous supplie me conserver à la bonne grace de la roine et c'il vous plaist ne vous lasser me faire souvant part de vos laittre qui me sont tres agreable et les resoiss avec autant d'affection que je prie Dieu vous donner heureusse et longue viee. Je vous baise les mains, ma tante, du soin qu'avés de m'aseurer de la santé de mon frere, l'ayant Dieu toujours conservé.

Monogramme.

4. [1580, octobre. - Bourbon-Lancy]

Ma tante. Je vous baise les meins mille fois de la souvenansse qu'avés de moy, qui desire la reconnoitre part que bonn efect. Je ne vous puis dire grant nouvelle de ce lieux ; j'an partiré bien tot apres la toucens

m'ant rejouissant infiniment ; le tant m'et bien lons aittre cy lons tans sans le roy et la roine. Mon veage ne m'orat esté inutile pour ma santé, me portant fort bien, n'ait tant agresé que l'ont vous a dit, car la nature des bens me grise, mais apres l'ont sans porte bien ; de cet heur je m'ant treuve sy bien que n'es atandu le tans. Ma tante, tenés moy tousjour pour la plus affectionnée de vos parans qui vous dit à Dieu. Monogramme.

[1580, vers le 10 novembre. - Bourbon-Lancy]

Ma tante, j'ay veus part votre laittre comme vous et demeré bien ceulle mais à cet heur la roine et de retour, qui orat ramené la troupe, m'ant contantant bien du maitre pour avoir un euxtreme desire voir le roy et la roine et vous, ma tante, à qui je baise les meins du soin qu'avés me mander de vos nouvelles que j'ay tres agreable. Je ne puis partyr de ce lieux sy tost puis que je me porte bien des beins. Il faux que je les prenne ann core quelleque jour, il me profite infiniment ; ce m'est esté grant heur vous voir pour arivé anssanble à la cour. Je n'atprant rien icy qui vous puis aittre escript ; finiré an la devotion, madame, aittre eternellement à vous.

Monogramme.

5. [1584, septembre. - Pougues les Eaux]

Ma tante. J'ay veus par la laittre que m'avés escript la ssouvenansse que vous avés de moy, que m'oblige infiniment. Je m'assure que serez bien ayse savoir que je me porte bien de ma chose jusque à cet heur et avec beaucoup de bonne voullonté vous randre an an quelle ocquation preve d'icel que resevrés an atandant les efés. Je croy que savés tres bien la resollution du mariage de M. de savoie avec l'infante d'Espagne seconde : vous anverés à cet faict et nous an manderés, c'il vous plaist, des nouvelles. Je prie à Dieu, ma tante, vous conserver longue viee.

Vostre bien bonne niepce,

LOYSE.

6. [1585, peu avant juin]

Ma tante. Vos laittre me seront tousjours fort agreable. Je vous plens infiniment avoir trouvé Monsieur de Nemour cy mal. Je loue maintenant Dieu avec vous de sa milleur santé, il m'a de tout tans tant aimée que serois trop ingrate cy à ce que j'orés les moiens, ne reconnoissois cet obligation, vous priant bien fort de croire tout deux, ma tante, que j'ay beaucoup de bonne voullonté à vous la temoniere part effet que reseverés an atand[ant] que tant de contantemant m'avienne, sur laquelle veité finiré ma laittre avec priere à Dieu vous conserver longue viee et me me donneré c'il luy plaict, ce que vous désiré, je serois trop heureuse.

Vostre bien bonne niepce,

LOYSE.

7. [1585, 4 septembre. - Paris]

Ma tante. Je ne vous et plutot randu cet ofise à me condouloir de la mort de feu Monsieur de Nemour que j'ay tins comme un cecont pere tant pour l'onnoré et aimere comme c'ille me l'etois qu'à cet heur que M. de Rambouillest vous ferat cet ofise de ma part avec tant de regret que je resans an vostre perte, de laquelle vous supplie vous conformere à la voullonté de Dieu et vous conservere pour vos anfans, mais cousin, à qui et tant nesesere ; et vous asure, ma tante de l'amittié que je vous porte, de laquelle les efés vous an randeront bonn temoignage. Vous pranderés cet creansse de moy, ma tante, qui desire l'eur à tout ce qui vous touche de plus pres, comme vous mayme. Or je ne veus pa rt plus lons discours renouveler vostre afflictions du quelle, ma tante, prie Dieu vous donnere la consollations qui vous et nesecere an un cy grand perte et longue et bonne viee.

De Paris, ce IIIIe de septambre.

Vostre bien bonne niepce,

LOYSE.

8. [1585, 5 octobre. - Paris]

Ma tante. J'ay porté tant d'amitié à feu Monsieur de Nemour et à vous que j'estimerés ma niepce de Lorraine heureuse aittre an vostre messon et vous assure que le roy et la royne ont ce mariage tres agreable ; je croy que Monsieur de Lorraine l'orat semblable. De moy, ma tante, je me resjouis infiniment

pour m'aître de tout coté et des miens cy proche qu'il sont. Je ne vous ferés plus d'assuransse de l'affection que je vous porte, car les efés vous an randeront temonage et croirés mon dire tres verittable an laquelle voullonté finiré ma laittre et avec la joie de vous voir bien tot, priant Dieu, ma tante, vous conserver longue viee. De Paris, ce Ve octobre.

Vostre bien bonne niepce,
LOYSE.

9. [avant le 18 juin 1585]

Ma tante. Je suis esté fort aise de voir par la laittre que m'avés escripte, la souvenansse qu'avés de moy. Vous n'ant n'orés jamais de persone qui vous aime tant que je fais. Nous oront demeins vos anfant, de coy me rejouis infiniment pour aymer bien fort mes parant. Je supplie de faire mais mes salutations à Monsieur de Nemour et croyés tout deux que je serés tousjour tres aise quant j'orés les moiens comme la voullonté vous faire paraître l'affections que j'ay vous demerer toutte ma viee.

Vostre bien bonne niepce,
LOYSE.

10. [avant septembre 1586]

Ma tante. J'ay resus votre laittre part Madame de randant et serois bien marie que vous eusié print la paine de venire icy à mon ocquation, vous an aiant la mienne oblligation que reconnaitré toujours d'un tres bonne niepce, plainiant infiniment Madame de Guise, ne doutant que n'ans soiés an grant peine. Dieu la fasse heureusement acoucher et vous doint, ma tante, longue viee.

Vostre bien bonne niepce,
LOYSE.

11. [avant septembre 1586]

Ma tante. Je ne feus jamais inportunée de vostre laittre mais bien aisse an avoir. Madame de Randant m'a dit ce que desiré pour vostre proces. J'aycript à Lalianin pour me mander ce que voulés, ettant fort aisse qu'il s'avansse pour l'assuransse que j'ay qu'ant orés bonn isuee. Je commande audit Lalianin vous asi[s]ter de tout ce qui vous pourrat servire et moy, ma tante, an tailles ocquation que j'orés moien vous randre preuve de la bonne voullonté que je vous porte avec beaucoup d'affection et, sur cet verité, prie Dieu vous consservere à santé.

Vostre bien bonne niepce,
LOYSE.

12. [avant août 1589]

Ma tante. Le roy depeche sy soudent ce courri[e]r que je n'us le loisir me rejouir avec vous des bons nouvelles qu'il vous mandais. Cy esse, ma tante, que ne suis celle qui a[n] resoio le moindre contantement pour ma parente cy proche et que j'ay tousjours tant emer. Je vous puis assurer que le roy s'ant n'et rejouis infiniment et connoitré an tout ocquation son bon nature. L'assurance que j'ay que ne douté de l'affection que tous deux vous portons me garderat vous an dire davantage, vous baisant les mains.

Vostre bien bonne niepce,
LOYSE.

13. [?]

.... donneré cerat pour vous servir il est impossible vous dire l'anvie et grant regret que j'ay res[eu] de la mort de feu madame ma seur que j'aymays comme ma mere, vous baisant les meins de la bonne consollation qu'il vous plaict me faire, me faictsant paroitre part tant de payne qu'avés prins que m'emés et tant obligation vous avoir comme je dois et serat toutte ma viee de tel affection que je supplie Notre Signeur vous donner, madame ma tante, heureusse et longue viee.

Vostre bien affectionnée, bonne et milheure niepce,
LOYSE.

14. [?]

Ma tante. La sufisance de ce porteur et tel comme savés que je me remets à luy de vous dire de nos nouvelles. Ce mot n'et que pour vous faire resouvenir de moy qui desire par tous efés vous faire

resouvenir de moy qui desire par tous efés vous faire paroître le desire que j'ay m'antploier an chose qui vous soit agreable et de tel voullanté que je prie Dieu vous donner, ma tante, heureuse et longue viee.

Vostre bien bonne niepce,

LOYSE.

15. [après 1577]

Ma tante. Je resus ier vostre laittre m'eant faict grant plaisir me ma[n]der de vos nouvelles. J'ay trouvé cet ocquation fort à propos du madamoiselle de La Mirande, laquel vous temonerat la voullonté que j'ay vous faire an quelque bons effect paroître l'anviee que j'ay vous faire ofis et plaisir d'un bonne niepce. Je vous assure, ma tante, que ce porteur s'an et allé à mon grant regret pour l'aimer infiniment. Je vous prie vous souvenir toujours de moy, ma tante, qui vous baise les mains.

Vostre bien bonne niepce,

LOYSE.

16. [?]

Ma tante. J'ay beaucoup de regret du facheu suget quy m'anpeche ce bonn heur de vous voir, vous supliant de croire que je vous aime et onore infiniment comme j'ay prié le sieur Dormy vous an assurer de ma part sur la creansse duquelle me remetant, ne vous an ferés plus de redite et aucy que mon catere ne me permet de me trener qu'avec paine, de coy j'ay esté extrêmement travaillé depuis un mois ; an quelque etta myserable que soie jamais, serés toute ma vie,

Vostre bien bonne niepce,

LOYSE.

Annexe 5 : L'Instruction au Sieur de Montmorin et le rapport qui s'en suivit...

"Instruction à M. de Montmorin, envoyé vers le pape Sixte V sur la mort du défunt roi Henri III en date du 1er octobre 1589" (Mss. Fr. 3479, fol. 92)

Le sieur de Montmorin, ---- et premier escuier de la Royne, estant à Rome et faisant la submission ordinaire deue à Sa Saintete luy fera bien au long entendre l'extresme regret, et douloureuses passions qui pressent et affligent infiniment Sa Majeste et les ---- d'icelles, qui causent son voiaige, dont ledit sieur de Montmorin se recoumande ----, selon que les ---- et entendues, de ladite dame tant pour l'enormité que circonstances remarquables au miserable accident de la mort du feu roy son seigneur que Dieu absolve, que des douteuses et perilleuses consequences, suivant l'instruction et le commandement qu'il en a de sa maistresse et les lettres d'icelles à Sa Sainteté et fera aussi entendre aux ---- et commoditez de Sadite Sainteté le reste de sa charge selon le Mémoire cy apres.

Premierement supliera Sa Sainteté au nom et en faveur de ladite dame à l'honneur en memoire de sondit defunt seigneur luy accorder et octroier une declaration par laquelle Sa Sainteté fera en premier lieu entendre, lui ayant oy les nouvelles de l'assassinat commis en la personne dudit feu seigneur, elle auroit au tres grand regert à sa mort et l'horeur d'un crime si enorme lequell elle condampnera et jugera estre d'autant plus detestable qu'il a esté commis proditoirement contre ung tel Roy Tres Crestien et premier filz de l'Eglise et par ung subiect de telle profession en tel habit, soubz le respect duquel il avoit esté plus favorablement receu par Sa Majesté.

Sa Sainteté déclarera aussy que d'autant qu'il a esté prince catholicque craignant Dieu et aymant la vertu, que jamais ne s'est separé du Saint Siege et qui a faict plusieurs choses pour le bien et augmentation de la religion avec volenté d'en faire beaucoup plus, que ne luy aist abrege la vie, Sa Sainteté exhortera et commandera a tous, catholicques et speciallements aux subiectz du feu Roy, de faire prieres à Dieu pour son ame.

Et sur ce obtenir de Sa Sainteté expeditions en bonne forme adressantes aux primatz, archevesques, evesques, curez et aultres ausquelz appartient la charge des ames de ce royaume, pour le signffier chacun en son diocese a leur peuple, avec injonction de ---- aux ---- et à tous ceulx qui en quelque maniere s'i oseroient mesmes aux predicateurs, et en particulier à ceulx de Paris, de s'abstenir de parler contre

l'honneur et memoire du feu Roy son seigneur comme chose reprouvee par tout droict divin et humain.

Ladite dame desireroit pareillement que en perpetuelle memoire d'ung tel assassinat les couventz des Jacobins assavoir celluy de Sens ou le miserable qui a commis le meffait a faict sa profession, de celluy de Paris, duquel il a esté tiré pour le commettre fussent chargez, scavoir celluy de Paris, d'aller tous les ans en corps du convent faire ung service des trepassez en l'eglise de St Clou le deuxieme jour d'aoust, et que au meme jour ceux de Sens soient tenuz d'en faire eung en leur eglise, et que toutes les sepmaines et jours du mardy et mercredy il soit dict esdits deux couventz ung 'De Profundis' avec l'oraison 'Inclina', avant la post communion de la messe conventuelle à la recordare et memoire dudit defunt seigneur, et de ce obtenir bulle par icelle adressante au vicaire desdits Jacobins de la Congrégation de France pour la faire mestre en execution.

Requerir aussy Sa Sainteté si desja elle n'avoit commandé les derniers honneurs estoit renduz à Sa Majeste en la ville de Rome, selon qu'il a esté de tout temps observé, et ordonner pour exemple au premier jour telle chose se faire, avec les ceremonies acoustumées.

Faict à Chenonceau le premier jour d'octobre 1589,
Loyse

"Rapport de M. de Montmorin de son voiaige de Rome, sur le sujet de la mort de Henri troisieme" [3]

Suyvant la charge et commandement que le sieur de Montmorin --- et premier escuier d'escuyrie de la Royne derniere douairiere de France avoit de ladite dame vers nostre saint pere le pape, il fait la submission acoustumee aux piedz de Sa Saintete a laquelle ayant presente ses lettres, il fait entendre comme Sa Majeste a tousjours este et desire estre à jamais par tous bons et religieux effects recougneue pour tres obeissante fille du Saint Siege. Supliant tres humblement Sa Saintete de se monstrier aussy vers elle charitable, vray et bennig pere, et en l'extresme et nonpareille affliction ou elle se trouve si diversement agitée pour la perte du feu Roy son seigneur, qu'elle tenoit plus chere que sa propre vie, malheureusement meurtry et assassiné, ainsi que Sa Saintete pouvoit desja bien avoir esté advertie, luy donner la consollation que Sa Saintete scauroit juger estre honorablement necessaire à Sa Maieste et decente à sa paternelle bonté, de laquelle elle l'atendoit d'aultant plus prompte et favorable à sa juste plainte, qu'il est le pere commung des fidelles et qui selon la douceur et clemence infinie de celui duquel il est l'imaige visve en terre la luy debvoir aussy plus benignement. Et --- concedde speciallement sur ung si nouveau estrange et deplorable accident dont l'acte sera jugé entierement horrible et detestable quant premierement in considerera qu'il a este ainsy inhumainement et barbarement commis --- une personne sacree, et de telle dignité qu'elle debvroit estre par l'exprece comandement de Dieu venerable a tout le monde, et neanmoings par ung vray sacrilege et parricide perpetué par ung homme d'Eglise, soubz l'habit d'ung ordre qui a tousjours esté comme tous les autres religieux en tres grande reverence audit defunt seigneur Roy tesmoing les fondations devotieuses qu'il avoit faictes et vouees, approuvees et autorisees de Sa Sainteté.

Et apres avoir recité l'enormité de ce forfait et sur ce subiect represente les doloieuses passions, ouie les tristes lettres de Sa Maieste à Sa Sainteté luy remonstra encore que ce qui agravoit davantage ses ennuis apres le regret indicible qu'elle souffre de ceste perte irreparable est que aucuns veulent ensemble auctorizeé et soubstenu ce fait abhominable ne se monstrant pas moins cruelz et felons à la memoire dudit feu seigneur Roy qu'à sa propre personne d'aultant qu'ilz maintiennent par escritz et libelles predications publiques et scandaleuses qu'il ne fault point faire et ne veullent qu'il soit faict aucunes prieres ---, ny solempnelles pour le repos et tranquilité de l'ame dudit defunt seigneur Roy, combien qu'il ait tousjours esté des plus devotieux catholicques, deceddé ferme et resollu en ceste --- et profession et qu'il ne soit jamais distraict de la filiable et chretienne reverance due audit Saint Siege ayant voulu soigneusement et precieusement conserver en luy ce beau tiltre de Tres Chretien que ses predecesseurs luy avoient si glorieusement et par excellence aux autre roys acquis et delaissé.

Supliant à ceste cause Sa Saintete au nom de ladite dame de luy donner en ce regard la consolation qui depend de son auctorite, puisque ledit defunt seigneur Roy estoit decedde en la confession de nostre

sainte religion contrit et repentant aux protestations de mieux s'il n'eust esté ---- d'une mort si violement advancee ainsy que ledit sieur de Montmorin justiffioit et informoit suffisamment par les derniers propos de Sa Majeste defunte qu'il monstra par escrit à Sa Saintete ; declarer par bulles expressees qu'elle n'a jamais tenu ledit defunt seigneur Roy que pour Tres Chretien et premier filz de l'Eglise, et que partant il lui pleust enjoindre à tout le clerge et catholicques de France et autre de le ---- et recommande en leurs prieres avec le mesme honneur et recognoissance qu'il a acoustumé d'estre fait pour les autres roys ses predecesseurs, se retenant doresnavant de plus proferer, publier et dire les calompnies et propos scandaleux esquelz ilz se sont insollement licentiez en leurs predications, libelles et escritz qui seroient rompus et censurez pour ce que s'ilz continuent ce sera sans doubte une des principales causes d'avancer par ung equitable et memorable jugement de Dieu, justement irrité de ces blasphemés contre son ---- qu'il a tant recommandé l'entiere ruyne et desollation de ce royaume comme estant chose du tout eslogne non seulement du debvoir naturel qui les oblige à ce respect mais de l'action charitable et vraye pieté d'ung bon et fidelle chretien.

Et bien que Sa Sainteté feist assez demonstration de deplaisir et regret sur ung si estrange et funeste accident, si est-ce qu'elle ne tint aucun propos audit sieur de Montmorin à la premiere et seconde audience qui donnast esperance de contetement à Sa Majeste sur ce qu'elle la faisoit requerir ains seulement du mespris et condampnation de ceux qui avoient esté et donne subiect, argument et fondement de ces dernieres divisions et remuemens en France. Pour ce disoit Sa Saintete que tous les maulx qui son advenuz au royaume et qui s'i preparent et menacent toute la chretiente procedent et tirent consequence des malheureux effectz et ---- d'iceux qu'elle recognoissoit et prevenoit fort bien que la totale confusion et desolation de ce pauvre Estat en adviendroit, et que le reste des chretiens en souffriroit, toutesfois pria que à son tres grand regret et contre son esperance et souhait les choses estoient ainsy passees et advenues pour ne delaisser du tout perdre et succomber les catholicques, desquelz il desiroit estre à son pouvoir le protecteur, il se resouldroit, neanlmoings de faire ce qui seroit equitable expedient et necessaire pour leur salut et maintenance de la religion catholicque.

Quand au ---- de ladite dame qu'il avoit une extresme compassion de son affliction don't tous les bons catholicques debvoient avoir mesme ressentiment pour la grande vertu de ceste princesse, sa religieuse, devotieuse et bonne vie, et qu'il la recommanderoit à tous les gens de bien, luy offrant ayde, suport et commodite de ses ---- et propres moiens et de ceux de la Chambre apostolique si pour sa personne speciallement elle en avoit besoing.

Mais quand aux requetes et demandes qu'elle faisoit à Sa Saintete à l'honneur, recordation et memoire dudit defunt seigneur Roy, qu'elle n'y pouvoit respondre ny pourveoir que premierement elle n'en eust confere avec les cardinaulx de la congregation de France, sans l'advis desquelz elle ne se resouldroit d'aucune chose.

Ce sont les suplications et responses des deux premieres audiences assez facilement obtenues à la fin desquelles Sa Saintete se voulut informer ---- dudit sieur de Montmorin de l'estat des affaires de France : ledit sieur n'ayant avec soing que du service de sa maistresse pres de laquelle, disoit-il à Sa Saintete, on ne verioit que pleurs et larmes, soupirs et regretz, se retint et comporta par ceste excuse de telle facon qu'il n'en aprint rien de luy, comme aussi ne l'en pouvoit-il beaucoup contenter.

Et pour ce que sur l'esperance et en atendant l'autre audience poursuivante, Sa Majeste luy manda que surtout il feist principalement instance du service 'Obiit' et ceremonie funebre à Rome, d'aultant que gagnant ce point c'estoit preparer et faciliter beaucoup le reste de son expedition. A la troisieme et derniere audience, il print la dessus aussy et sur les libelles, tableaux et peintures qui se mettoient en lumiere à Rome contre l'honneur et memoire dudit defunt seigneur Roy le principal subiect et fondement de sa troisieme suplication.

Se plaignant à Sa Saintete de ce qu'en ce lieu vray siege de paix, modestie et honneste silence et d'ou debvrient naistre et partir tous atraitz de sainte reconciliation, telles choses qui au contraire sont trompettes et semences de ---- se faisoient et plubliant (sic) contre ung prince qui avoit esté sy religieux et bon catholicque, que si cela tant esloigne des commandemens de Dieu et de la doctrine chretienne,

avoir esté faict jusques à ce temps au ---- de Sa saintete comme ledit sieur de Montmorin le vouloit croire, apres que selon le debvoir de sa charge et la naturelle obligation, service et respect qu'il avoit audit defunt seigneur Roy, il en advertissoit Sa Saintete. Cela ne se pouvoit dont plus continuer que par sa permission ou tollerance contre les ---- toutesfois que Sa Majeste et beaucoup de bons catholicques se promettoient de sa bonte et mansuetude.

Adioustant avec autres raisons les plus persuasives qui luy fut possible la vehemence que la franchise de sa qualite, le nom et l'auctorite de ladite dame, le lieu ou il estoit et le respect de Sa Saintete luy pourroient librement et decemment permettre.

A quoy Sa Saintete aucunement esmeue ou d'ailleurs plus que paravant disposee à compassion des plainctes de Sa Majeste desquelles elle confessa estre principalement et tendrement touchée, fait response qu'elle louoit grandement la singuliere affection et chretienne intention de Sa Majeste en la poursuite qu'elle faict faire à l'honneur du Roy son defunt mary, repos et tranquilte de son ame, qu'en cet acte à la suite de tant d'autres bons, vertueux et saintz, elle faisoit assez scavoire et cougnoistre combien l'en pressoient, qu'elle y proceddoit d'une tres ardante voloncte, et qu'en ceste seule consideration aussy il desiroit bien la consoller en ce qu'il pourroit sur aucuns pointz de ses poursuittes, qu'il preveoist bien que tant de signes, marques et ensignes de passions seditieuses et mutinees qui se sement d'une part et d'autre seroient sans la faveur speciale de ce bon Dieu, peult estre enfin ---- d'atirer plus tost et agraver davantage sa juste punition sur ce pauvre et afflige royaume, duquel il verioit à son tres grand regret la ruyne n'estre que trop prochaine. Et pour ce qu'il feroit defendre sue grandes et griefves peines, de plus tenir et dire aucuns propos, imprimes ni mestre en lumiere aucuns brevets ou libelles contre la memoire du defunt et qu'il commanderoit au gouverneur de ladite ville de faire oster et rompre les figures, peintures et tables qui s'i troviroient à son scandalle, comme de faict ledit sieur de Montmorin a sceu que Sa Saintete l'a faict executer.

Mais quant au surplus des autres requisitions, il demeura resollu en sa premiere response, luy disant que pour avoir pareille et plus certaine cougnoissance de l'estat auquel ledit defunt seigneur Roy estoit decedde, il manderoit au cardinal Cajetan son legat en France d'en informer et luy envoyer par escrit ce qu'il en auroit trouvé, afin qu'il se puisse resoudre de ce qu'il pourra et debvra saintement accorder à ladite dame, pour son contentement en plain consistoire sans l'advis desquel il ne pourroit et ne vouloit autre chose respondre et accorder à Sa Majeste à laquelle il n'a aussi faict autre depesche sinon bref ou lettre consolatoire et celle de creance donnée audit sieur de Montmorin luy tesmoignant qu'il s'est tres fidellement et diligemment acquité de sa commission et qu'il luy a donné charge luy faire de sa part les offices de ses moiens.

Voilla en somme le subiect et recit veritable du voiage et la resolution de la negociation qu'a faicte à Rome ledit sieur de Montmorin pour ladite Royne de laquelle il avoit aussy commandement de requerir Sa Saintete s'il la veoit facile et en volonte de la gratifier en ses requetes d'ordonner aux Jacobins de Paris d'aller tous les ans en corps de couvent faire ung service solempnel en l'église de St Clou le mesme jour que son defunt seigneur y fut blesse, en mourut et par chacun jour de mardy et mercredy une messe en leur couvent et à celluy de Sens ou le meurtrier a esté receu profes, le semblable au lieu avec certaines autres suffrages privés et oraisons qu'elle desiroit estre continuees en iceux, pour la perpetuelle souvenance et honneur de sondit defunt seigneur, dont toutesfois ledit sieur de Montmorin, se voiant refuse des autres ---- pointz, n'a faict autre instance à Sa Sainteté.

Annexe 6 : Les tombeaux de Louise de Lorraine (1601)

LOYSAE LOTHARENAE
OLIM GALLORUM REGINAE

EPITAPHIUM

Conditur hoc tumulo quondam Regina Loysa,
Terra suum luget quam Lotharena decus :
Nupserat Henrico, cui non tullit esse superstes ;
Sidereo in servit Christis utrumque choro.

In luctu posui sumpta pietate coronam ;
Atque mihi sola reddita morte quies.
Fraterna accessit nostrae pietatis imago,
Qui pia pro Christi nunc gerit arma fide.

*Io. Passeratius Eloquentiae Professor
Et Interpres Regius.*

EIUSDEM REGINAE
TUMULUS

Non hodie dico, terrestria regna valete,
Non hodie fastus, pompa, Cupido vale,
Iam pridem didici caelestem ducere vitam :
Cum vita hac dudum nil solet esse mihi
Ergo age terra mihi, tumulum recludo secundum
Qui capiat nervos, ossa, cutemque meam :
Praeterea que nihil speret nam si quid inhaesit
Ultra spiritus de ditone tua,
Hoc dudum primo latet obruitique sepulchro,
Alterius vitae quod mihi struxit amor :
Quod sine te struxit ; sepeli cum, mortua mundo,
Quicquid blanditur sollicitatque caro.
Sub scrobe defolsa mihi mora hec altere bustum,
In caelo solium mors prior illa dabit
Mens excocta, levis, velut igeva simplicis aurae
Flamma volat, Superum rectaque, summa petit.

J. Morel Rh.

Stances pour le tombeau de la Roynie de France Loyse de Lorraine

Pleurs, plaintes et soupirs, les tesmoins du malheur,
Et les aigres enfans d'une douleur amere,
Allez : vous n'estes point, pour ma grande douleur
Assez tristes enfans, d'une si triste mere.

5. Pas un de vous n'est point d'infinité fourny,
Comme d'infinité ma douleur est fournie
Le sujet de mon mal estant tout infiny.
Ne peut produire en moy, que douleur infinie
Ce que ie dis pour moy, ie le dis pour chacun

10. Mon mal particulier est publique infortune :
Un si grand mal estant à la France commun,
La douleur à la France en est aussi commune.
D'un long habit de dueil elle a couvert son corps ;
Afin que son defaut par son voile s'amande :

15. Pleurs, plaintes et soupirs n'ont peu assez de hors
Monstrer combien dedans sa douleur estoit grande.
De nuicteuse noirceur elle a peinct son habit :
Ceste couleur convient à son dueil et sa perte ;
Depuis que ce Soleil où elle plus ne luit,

20. Des couleurs de la nuict elle est toute couverte.

Dessus la piété d'un noir voile s'estend ;
A l'amour coniugal il en prend tout de mesme :
La troupe des vertus en a fait tout autant,
Estant noire dessus, et dessous estant blesme.

25. Mais ie me trompe bien, ô sainte piété
O coniugal amour ! et vous vertus encore
La mort de cette Royne a vostre soir esté,
Ainsi que sa naissance a esté vostre aurore.
En dueil vostre ombre seul erre sur ce tombeau :

30. Car vous accompagnez Loyse de Lorraine ;
Comme en terre elle a ionct tousiours vostre troupeau,
Ainsi dedans le Ciel vous soignez ceste Royne.

I. Godard. P.

Quatrain du mesme

Pour sa perte, la France, à toute arrière ouverte
Aux douleurs et soupirs, la porte de son cœur :
De sa perte luy vient une extreme douleur,
Et sa douleur pourtant, n'esgalle pas sa perte.

EPITAPHE

De la Royne de France Loyse de Lorraine

Le monde à ceste Royne ennuyeux et moleste,
Luy faisoit souhaiter sans cesse un autre lieu :
Le lieu, c'estoit le Ciel, où son ame celeste,
Qui fut en guerre au monde, est en paix avec Dieu.

TOMBEAU

De la tres-chrestienne et tres religieuse princesse
La Royne Loyse, douairiere de France

Sceptres, grandeurs, estats, traicts de la vanité,
Ce qui naist entre nous a son point limité,
La mort prend son relief du germe de la vie :
On court du iour natal au rivage nuiteux,

5. Le malheur suy le bien : et la prime est suyvie
Des neiges de nos ans, des glaces de nos yeux.
Qu'est devenu l'orgueil de l'empire romain,
Les lauriers d'un Caesar, ny la vaillante main
Des vainqueurs de Carthage, ou du grand Alexandre,

10. Les beautez d'une Helene, et l'or de Babilon ?
Ils triomphoyent du monde : et le monde eut la cendre
De ces vaines grandeurs, iouet de l'Aquilon.
S'il y eust iamais rien, qui deust braver les ans,
Ceste Royne si belle ès iours de son Printemps,

15. Si chaste en ses desirs, si devote et si sainte
Femme d'un grand Roy, Royne à tant de citez
En eust trop de suiet, lors qu'on la vit esteincte,
Desià morte aux plaisirs, et à nos vanitez.

Germe de Rois vainqueurs des palmes du Iourdain,

20. Temple du saint honneur, le miroir plus certain,
Où ce qu'on voit de chaste, a formé ses Idées,
Tes beaux iours ont coulé, comme flots inconstans,
Comme vapeurs d'hyver, comme nuées guidées
Sur le vague de l'air, sous la fureur des vents.

25. Ce grand Roy ta moitié, Roy de tant de lauriers,
De la Parque ravy, sur ses ans les premiers,
T'abandonne mourant aux regrets de ta perte,
Bienheureuse en tes pleurs pour un mary mortel,
Tu devins toute sainte, et ton ame deserte

30. Aux abus de ce monde, espousa l'immortel
Les vœux, la penitence, et les pleurs ondoyants,
Les ieusnes, et l'amour t'ont de rets blondoyans
Faict essayer le Christ, en tes larmes lavée :
Royne tu mesprisois, et sceptre, et destins,

35. Sainte Paule en ton zele, en ton ame eslevée,
Tu fis un Bethleem, du chasteau de Molins.
Ces grands princes lorrains, tige de tes ayeux,
Ont tousiours guerroyé, pour l'Empire des Cieux,
Ton frere brave encor, sur ce champ de la gloire

40. Digne de tes grands Roys, ta gloire a combatu,
La foy fust ton epée, et les vœux ta victoire,
Pour fonder à iamais, le temple de Vertu.
Bienheureuse en ta vie, et plus heureuse encor
Sur le point don la Parque a signalé ta mort :

45. Mourant au Dieu vivant pour vivre Capuchines,
Ainsi mourir c'est vivre : avec l'Eternité,
Telle mort, telle vie, une ame si divine
N'eust desirs sur le Ciel, fus que la chasteté.

Claude Billard P.

Pleurs, plaintes et soupirs...

Le ton général des tombeaux qui concluent l'édition de l'oraison de Thomas d'Avignon est à la déploration de la mort de Louise de Lorraine. Mais la palette des tons de cette rhétorique de l'affliction oscille selon les poètes. Claude Billard, présent à la cour des derniers Valois, demeure influencé par Ronsard lorsqu'il évoque « ceste royne si belle ès iours de son Printemps » (v.14). Mais de l'atmosphère des Amours, le poète n'a retenu que la vanité de la beauté et l'inconstance qui guide les destinées humaines :

« Tes beaux iours ont coulé, comme flot inconstans,
Comme vapeurs d'hyver, comme nuées guidées
Sur le vague de l'air, sous la fureur des vents » (v.22-24).

L'inconstance, thème baroque par excellence, se mêle en cet endroit à la métaphore 'ronsardienne' des saisons et des vents, reflets des âges en devenir et dans leur finitude. Claude Billard produit un tombeau certes conforme à ses qualités de poète de cour, mais il apparaît plus comme le reflet d'une cour disparue que comme un poète bien de son temps. En effet, il demeure très 'classique' avec ses références à l'antiquité gréco-romaine et son image de la mort maniériste :

« On court du iour natal au rivage nuiteux,
Le malheur suyt le bien ; et la prime est suyvie
Des neiges de nos ans, des glaces de nos veux » (v.4-6).

Cependant la description de la piété de la défunte montre toute la pertinence de son tombeau.

« Les vœux, la pénitence, et les pleurs ondoyants,
Les ieusnes, et l'amour t'ont de rets blondoyans
Faict essayer le Christ, en tes larmes lavée (sic) :
Royne tu mesprisois, et sceptre, et destins,
Sainte Paule en ton zeile, en ton ame eslevée,
Tu fis un Bethleem, du chasteau de Molins » (v.31-36).

En effet, le poète trouve dans Paule l'image parfaite de Louise de Lorraine : issue de la noblesse romaine, Paule, devenue veuve, abandonna tous ses biens pour aller vivre à Bethléem et y fonder un monastère. La reine douairière, en se retirant à Moulins, forma le projet d'y fonder un monastère, ce qui explique l'assimilation entre les deux villes. La sainteté des deux dames découle donc d'une mimétique comportementale, et d'une aspiration christocentrique : non seulement en raison de Bethléem, mais surtout grâce à la comparaison avec Marie-Madeleine. Les larmes de la reine pour Henri III expriment un amour plus divin que terrestre : l'amour de Dieu se manifeste à travers elle, veuve explorée, et lave le monde de ses péchés. Claude Billard s'avère par conséquent être d'abord un lecteur de l'oraison en participant par sa poésie à un travail de béatification de Louise de Lorraine.

Jean Godard compose pour sa part des stances, un quatrain et une épitaphe d'un style et d'une inspiration différentes et moins élaborées dans leur symbolique. La douleur ressentie par la France est son thème principal : Louise de Lorraine est célébrée surtout comme l'incarnation de la France.

« Allez : vous n'estes point, pour ma grande douleur
Assez tristes enfans, d'une si triste mere » (v.3-4).

Le deuil de la France est « publique infortune » (v.10) : en perdant une telle duchesse, les Bourbonnais perdaient aussi la dernière souveraine à résider vraiment à Moulins et à avoir redonné un lustre au duché. Cependant, le poète reconnaît que la perte de cette reine / duchesse (dont la déploration est parfois outrée) demeure moins exceptionnelle que la personnalité même de la défunte. Son deuil avait visiblement frappé ses contemporains, si bien que le poète n'hésite pas à accumuler les redites

« D'un long habit de dueil elle a couvert son corps ; (...)
De nuicteuse noirceur elle a peinct son habit : (...)
Dessus la piété d'un noir voile s'estend (...) » (v.13, 17,21).

Car avec la sainteté naissante, l'ambiguïté amor / mors tient lieu de pivot poétique, pour Jean Godard et aussi pour Joseph Passerat et Jean Morel. Si le premier s'adresse aux vertus, ce sont les Grâces qui percent derrière : l'amour rime avec la mort car cet amour là est d'inspiration divine. Joseph Passerat exprime cette idée par une asyndète remarquable :

« Nupserat Henrico, (...) ;
Sidereo in servit Christis (...) ».

Autre expression de cette part céleste en Louise de Lorraine, la prise de possession du corps par la mort, qui s'exprime avec autant de fougue et de passion que l'amour. La mort s'empare des nerfs, des os et de sa peau (« Qui capiat nervos, ossa, cutemque ») : ce récit vériste que fait elle-même la défunte découvre au grand jour le déchirement physique de son amour brisé sur terre, mais appelé à la rédemption au Ciel :

« In caelo solium mors prior illa dabit.
Mens excocta, levis, velut igeva [sic] simplicis aurae
Flamma volat, Superum rectaque, summa petit »

Sources & Bibliographie

Sources

Archives Nationales

Inventaire sommaire des archives municipales antérieures à 1790. Ville de Moulins, publ. MM. Conny & Chazaud, Moulins, 1882.

Les archives municipales de Bourges antérieures à 1790, publ. Jean Bereux & Charles Desages, Bourges, 1922.

Manuscripts

[Nous ne citons pas les nombreuses copies de la requête d'octobre 1589]
Ms.fr. 1049. Manuscrit du XIVE siècle intitulé *Barlam et Josaphat*
Ms.fr. 2751, fol.182. Requête de Louise de Lorraine.
Ms.fr. 2751, fol.292. Requête de Diane de France.
Ms.fr. 2751, fol.293. Lettre à Diane de France, duchesse d'Angoulême.
Ms.fr. 3238, fol.16, 18, 20 & 141. Lettres à Jacques de Savoie, duc de Nemours.
Ms.fr. 3238, fol.22, 26, 28, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56 & 58. Lettres à Anne d'Este, duchesse de Nemours.
Ms.fr. 3291, fol.53. Lettre à Louis de Gonzague, duc de Nevers.
Ms.fr. 3304, fol.235. Lettre à Jacques Stuart, roi d'Ecosse.
Ms.fr. 3422, fol.61. Lettre à Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de Mercoeur.
Ms.fr. 3473, fol.1. Lettre de La Guesle, avocat du roi.
Ms.fr. 3473, fol.3, 7, 9, 11, 13, 14, 16, 20, 24, 28, 40, 42, 49, 55, 57, 70, 76, 82, 86, 88, 90, 96, 98, 100 & 106. Lettres d'Arnaud d'Ossat.
Ms.fr. 3473, fol.36. Lettre de Felippo Barrelli, gouverneur de Lorette.
Ms.fr. 3473, fol.66. Lettre de Henri III.
Ms.fr. 3473, fol.92. Instruction à M. de Montmorin.
Ms.fr. 3473, fol.116. Bref de Sixte Quint.
Ms.fr. 3473, fol.121. Rapport de M. de Montmorin.
Ms.fr. 3561, fol.3. Lettre à Henri de Montmorency, connétable de France.
Ms.fr. 3597, fol.1. Lettre à Henri de Montmorency, connétable de France.
Ms.fr. 3619, fol.4. Lettre à Louis de Gonzague, duc de Nevers.
Ms.fr. 3640, fol.1. Lettre au roi Henri IV.
Ms.fr. 3646, fol.91. Lettre à Henriette de Clèves, duchesse de Nevers.
Ms.fr. 3977, fol.235. Lettre au roi Henri IV.
Ms.fr. 4708, fol.22. Lettre à Henriette de Clèves, duchesse de Nevers.
Ms.fr. 4748, fol.159. Harangue de Louis Buisson.
Ms.fr. 5726. Livre manuscrit de Nicolas Houël.
Ms.fr. 15908, fol.522. Lettre à Pomponne de Bellièvre.
Ms.fr. 15910, fol.58. Lettre aux conseillers du roi en son Conseil d'Etat.
Ms.fr. 15910, fol.372. Lettre à Henri IV.
Ms.fr. 16685, fol.6. Acte portant nomination d'un capitaine à Romorantin.
Ms.fr. 20480, fol.329 & 331. Lettres à Bernard de Girard du Haillan.
Ms.fr. 23196, fol.205. Lettre au roi Henri IV.
Ms.fr. 23614, fol.112 & 188. Lettres à Louis de Chasteigner, sieur d'Abain, ambassadeur à Rome.
n.a.fr. 2750, fol.1 & 15. Lettres à François, cardinal de Joyeuse.
n.a.fr. 3102, fol.38. Lettre à François, cardinal de Joyeuse.
n.a.fr. 9175. Maison de la reine.
Ms Latin 1116A. Livre manuscrit d'une Missa pro Christianissima Regina Franciae...
Collection Dupuy n° 211, fol.71 & 72. Lettres au roi Henri IV.
Collection Dupuy n° 211, fol.75. Lettre à Guillaume de Châteauneuf de L'Aubespine, chancelier de la reine douairière.
Collection de Lorraine n° 487, fol.132 & 133. Lettres à Dorothee de Lorraine, duchesse de Brunswick.
Collection Moreau n° 832, fol.214, 233, 237 & 253. Lettres au parlement de Dijon.
Mélanges Colbert n° 11, fol.533. Lettre à Jacques Stuart, roi d'Ecosse.
Cinq-cents Colbert, n°10, fol.150. Lettre à Pierre Brulart

Imprimés

Acta Nuntiaturae Gallicae, Correspondance du nonce en France Anselmo Dandino (1578-1580), publ. I. Cloulas, Paris - Rome, 1970.
Acta Nuntiaturae Gallicae, Correspondance du nonce en France G.B. Castelli (1581-1583), publ. R. Toupin, Rome - Paris, 1967.
Acta Nuntiaturae Gallicae, Correspondance du nonce en France Girolamo Ragazzoni (1583-1586), publ. P. Blet, Rome - Paris, 1962.
BILLARD Claude, Vers funèbres françois et latins sur le vray discours de la mort de M. le duc de Joyeuse,

Paris, Beys, 1587.

BRANTOME, Pierre de Bourdeilles, seigneur de, Œuvres complètes du seigneur de Brantôme, accompagnées de remarques historiques et critiques, 7 tomes, Paris, 1823.

CHEVALIER Casimir (abbé), Archives royales de Chenonceau. Pièces historiques relatives à la chastellenie de Chenonceau..., Paris, 1864.

“Cinquante lettres inédites d’une reine de France, Louise de Vaudémont, femme de Henri III”, publ. Michel François, in *Annuaire-Bulletin de la société de l’histoire de France*, Paris, 1943.

COSTE P. Hilarion de, Les éloges et les vies des reines, princesses et dames illustres en piété, courage et doctrine qui ont fleuri de notre temps et du temps de nos pères, Paris, 1630.

FAVYN André, Histoire de Navarre, contenant l’Origine, les Vies & conquestes de ses Roys, depuis leur commencement iusques a present. Ensemble ce qui s’est passé de plus remarquable durant leurs regnes en France, Espagne, et ailleurs. Par André Favyn parisien Advocat en Parlement, Paris, Mettayer, 1612.

GALLITZIN Augustin, Inventaire des meubles, bijoux et livres estant a Chenonceaux le huit janvier MDCIII, précédé d’une histoire sommaire de la vie de Louise de Lorraine, reine de France, suivi d’une notice sur le château de Chenonceaux, Paris, 1856.

GAZET Nicolas, Le Miroir des veufves. Tres utile à toutes personnes nommément aux Predicateurs pour discourir sur l’Escriture S. du vieil & du nouveau Testament esquels est fait mention des Veufves. Par R.P.F. Nicolas Gazet, religieux de l’ordre de S. François, en la province de Flandres.

Autre Miroir de la vie (en estat de viduité) & mort de la Serenissime Princesse Loyse de Lorraine, Royne doüairiere de France & de Poloigne decedee en l’an 1601, Paris, Lombard, 1601.

Lettres missives originales du seizième siècle tirées des archives du duc de La Trémoille, publ. P. Marchegay & H. Imbert, Niort, 1881.

MALET Antoine, Oeconomie spirituelle et temporelle de la vie et maison, noblesse et religion des nobles et des grands du monde, dressée sur la vie, pieté et sage oeconomie de Louyse de Lorraine par Antoine Malet, théologien de la Faculté de Paris, Chancelier du duché de Mercoeur, conseiller et confesseur ordinaire de Mes-Dames les Duchesses de Mercoeur et de Vendosme, Paris, 1615.

Mémoires de Marguerite de Valois, éd. Sylvie Rozenker, Toulouse, 1994.

PAPON Loys, Supplément aux œuvres du chanoine Loys Papon, poète forézien du XVIIe, publié par M.Nicolas Yemeniz, ... La constance à très illustre princesse Loyse, reine de France ; précédé d’une notice sur cette nouvelle publication par Guy de La Grye, Lyon, 1860.

Remonstrances faites à Mantes en l’an 1594, par M. de La Guesle, procureur general et feu maître Louis Buisson, ..., Paris, Chevallier, 1610.

SALES François de, Oraison funèbre sur le trespas de très-hault et très-illustre prince Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de Mercoeur et de Penthièvre, pair de France, prince du S. Empire et de Martigues, & Lieutenant general de l’Empereur en ses armées d’Hongrie. Faicte et prononcée en la grande église de Nostre Dame de paris, le 27 avril 1602, par messire F. de S., coadjuteur et esleu évesque de Genève, Paris, Thierry&Foucault, 1602.

THOMAS D’AVIGNON, Oraison funèbre sur le trespas de Tres Haute, Serenissime, & Tres-religieuse Princesse, Loyse de Lorraine Royne doüairiere de France, & de Pologne, Faicte & prononcée à Moulins en Bourbonnois, par le R. P. Thomas d’Avignon de l’Ordre des Capucins..., Paris, Douceur, 1601.

Bibliographie

AUDISIO Gabriel, BONNOT-RAMBAUD Isabelle, Lire le français d’hier. Manuel de Paléographie moderne XVe - XVIIIe siècles, Paris, 1997.

BAILLON Charles de, Histoire de la reine Louise de Lorraine, Paris, 1884.

BEAUJOYEULX Balthazar de, *Le Balet Comique by Balthazar de Beaujoyeulx, 1581*. A Fac simile with an introduction by Margaret McGowan, New York, 1982.

BENOIT Auguste, Notice sur Jean Lebon, médecin du cardinal de Guise, suivie de la prosopopée Le Rhin au Roy (1568), Genève, 1971.

BILLARD Max, Louise de Lorraine. L’odyssée d’un cercueil royal, Paris, 1906.

BONNIER PITTS Monique, Barlam et Jozaphas, Roman du XIVe siècle en langue d’oc, Paris, 1989.

BOUCHER Jacqueline, Deux épouses et reines à la fin du XVIe siècle : Louise de Lorraine et Marguerite de France, Saint-Etienne, 1995.

BRETTE Nathalie, *Louis de Grenade : un cantique d’oraison et de charité*, mémoire de maîtrise sous la

- direction du professeur Denis Crouzet, Université de Lyon III Jean Moulin, 1994.
- CAMERON Keith, « La polémique, la mort de Marie Stuart et l'assassinat de Henri III », SAUZET Robert (dir.), *Henri III et son temps*. Actes du colloque international du Centre de la Renaissance de Tours, octobre 1989, Paris, 1992.
- CEARD Jean, *La nature et les prodiges. L'insolite au XVIe siècle*, Genève, 1996 [2nde édition].
- CHAIX Gérald, « Idéal érémitique et réalités ligueuses dans la France de Henri III », SAUZET Robert (dir.), *op.cit.*, Paris, 1992.
- CHAUSSINAND NOGARET Guy, *La vie quotidienne des femmes du roi*, Paris, 1990.
- CHELINI Jean, *Histoire religieuse de l'Occident médiéval*, Paris, 1991.
- CHEVALIER Casimir (abbé), *Histoire de Chenonceau*, Lyon, 1868.
- CIORANESCU Alexandre, *Bibliographie de la littérature française du XVIe siècle*, Genève, 1975.
- CONSTANT Jean Marie, *La noblesse française aux XVIe et XVIIe siècles*, Paris, 1994.
- COURCELLES Dominique de (dir.), *Le pouvoir des livres à la Renaissance*, Genève, 1998.
- (dir), *Des femmes et des livres. France-Espagne, XVIe - XVIIe siècles*, Genève, 1999.
- COSANDEY Fanny, *La reine de France. Mythe et symboles XVe - XVIIIe siècle*, Paris, 2000.
- CROUZET Denis, *La sagesse et le Malheur. Michel de L'Hospital, chancelier de France*, Paris, 1998.
- CULLIERE Alain, *Les écrivains et le pouvoir en Lorraine au XVIe siècle*, Paris, 1999.
- DAVIS Natalie Z., « La femme au politique », PERROT Michèle (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, tome 3, Paris, 1991.
- DEMERSON Geneviève, *Dorat en son temps. Culture classique et présence au monde*, Paris, 1982.
- DREUX DU RADIER Jean François, *Mémoires historiques, critiques et anecdotes des reines et régentes de France*, Paris, 1776.
- DUCHÊNE Roger, « La lettre : genre masculin et pratique féminine », PLANTE Christine (dir.), *L'épistolaire, un genre féminin ?*, Paris, 1998, p.27-50.
- FAURE Henri, *Antoine de Laval et les écrivains bourbonnais de son temps*, Moulins, 1870.
- FUMAROLI Marc, *L'âge de l'éloquence. Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'âge classique*, Paris, 1994.
- GADOFFRE Gilbert, *La révolution culturelle dans la France des humanistes. Guillaume Budé et François 1er*, Genève, 1997.
- IDIOTA I', *Considérations sur l'amour divin*, traduction et notes du R. P. de Boissieu, Saint-Maximin, 1923.
- LAFFINEUR N. (abbé), *Essai biographique sur Guillaume Rose évêque de Senlis (1583-1602)*, Senlis, 1868.
- LECOINTE Jean, *L'idéal et la différence. La perception de la personnalité littéraire à la Renaissance*, Genève, 1993.
- LITAUDON Henri, « Le testament de la reine Louise », *Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais*, 39, 1936.
- Livres du Connétable. La bibliothèque d'Anne de Montmorency*. Catalogue d'exposition, Musée national de la Renaissance, Ecoen, 1991.
- MEAUME Edouard, *Etude historique sur Louise de Lorraine*, Nancy, 1882.
- MORERI Louis, *Le grand dictionnaire historique, ou le mélange curieux de l'Histoire sacrée et profane...*, Paris, 1759.
- Nouvelle Biographie universelle depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Paris, 1866.
- RAVAISSON Felix, *De l'habitude*, Paris, 1997 [réédition]
- ROUSSET Jean, *La littérature de l'âge baroque en France : Circé et le Paon*, Paris, 1954.
- SUH Ji-Heon, *Une grande dame de la Renaissance : Anne d'Este*, mémoire de D.E.A. sous la direction du professeur Denis Crouzet, Université de Paris IV Sorbonne, 1999.
- VIENNOT Eliane, HAASE-DUBOSC Danielle (dir.), *Femmes et pouvoirs sous l'ancien régime*, Paris, 1991.
- YATES Frances A., *Astrée. Le symbolisme impérial au XVIe siècle*, Paris, 1989 [traduction française]
- , *Les académies en France au XVIe siècle*, Paris, 1995 [traduction française]
- ZINGUER Ileana, *Misères et grandeurs de la femme au XVIe siècle*, Genève/Paris, 1982.

Notes

[1] Diocèse de Chalons en Champagne. Référendaire du pape, cet abbé était aussi prévôt de Reims et

vicaire général de Louis de Lorraine pour cette église : son appartenance à la clientèle des Guise est donc assurée.

[2] Monique Bonnier Pitts (éd. crit., trad.), *Barlam et Jozaphas. Roman du XIVe siècle en langue d'oc*, Institut de Langue et Littérature d'Oc, Université de Paris IV-Sorbonne, 1989, 336 p.

[3] Mss. Fr. 3479, fol. 121R°-122R°